Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 13 Janvier 1904. — No. 9

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subsequente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront inserees au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

L'Imagier de Notre-Dame

C'était un beau couvent bâti sur un haut plateau. Audessus la montagne couverte de sapins. Les toits pointus et les tourelles de la sainte maison se découpaient sur ce fond sombre. Au dessous, une large vallée, des vignes, des champs de blé, des prairies bordées de peuplier, et un village le long d'une jolie rivière.

Les moines de ce couvent étaient à la fois de bons serviteurs de Dieu, de grands savants et d'excellents laboureurs. Le jour leurs robes blanches apparaissaient ça et là dans la campagne, penchées sur les travaux de la terre; et, le soir, on les voyait passer de pilier en pilier, sous les arceaux du large cloître, avec un murmure de conversation ou de prières.

Il y avait parmi eux un jeune religieux, du nom de Norbert, qui était un très bon *imagier*. Dans le bois ou dans la pierre, ou bien avec l'argile qu'il peignait de vives couleurs, il savait façonner de si belles statues de Jésus, de Marie et des saints, que les prêtres et les personnes pieuses venaient les voir de très loin et les achetaient très cher, pour en faire l'ornement de leurs églises ou de leurs oratoires.

Norbert était fort pieux. Il avait surtout pour la Sainte Vierge une dévotion extraordinaire: et souvent il restait des heures devant l'autel de l'Immaculée, immobile et prosterné sous son capuchon, les plis de sa robe épandus derrière lui sur les dalles

Norbert était parfois rêveur. Le soir surtout, en regardent du haut de la terrasse, le soleil s'éteindre à l'horizon, il devenait inquiet et triste. Il aurait voulu s'en aller loin, voir d'autres coins du monde que celui où il était.

Le prieur lui disait alors :

—Que pouvez-vous voir ailleurs que vous ne voyez où vous êtes ! Voilà le ciel, la terre, les éléments: Or, c'est d'eux que tout est fait......Quand vous verriez toutes les choses à la fois, que serait-ce qu'une vision vaine !

Les bons moines étàient très aumôniers ; et, comme ils étaient très riches, un jour vint où il n'y eut pas un seul pauvre dans les environs. Alors ils résolurent de construire à leurs frais une magnifique église pres de leur couvent.

On abattit sur les pentes boisées qui dominaient le monastère, les plus beaux sapins pour en faire la charpente de l'eglise. On les équarrit puis on les scia en les posant sur de hauts tréteaux ; et tout le couvent fut enveloppé d'une poussière jaune comme de l'or.

Et c'était au milieu de l'immense solitude, comme une bourdonnante ruche humaine. Chaque ouvrier, en taillant sa pierre pour la cathédrale future, ignorait si cette pierre serait vue des fidèles, mais il savait bien qu'elle serait vue de Dieu, et tous se réjouissaient de collaborer, chacun pour son humble part, à l'œuvre sainte.

Et bientôt, pierre à pierre, lentement l'église monta vers le ciel.

Un des anciens moines du couvent, mort en odeur de sainteté, avait écrit ces mots dans un petit livre de méditations pieuses qu'il avait appelé l'*Imitation de Jésus-Christ*.

"Ne disputez pas des mérites des saints. Ces recherches produisent souvent des contestations inutiles; elles nourrissent l'orgeuil et la vaine gloire d'où naissent la jalousie et les discussions, celui-ci préférant tel saint, celui-là préférant tel autre...... L'examen de pareilles questions, loin d'apporter aucun fruit, déplaît aux saints."

Les bons moines manquèrent à ce précepte, un soir qu'ils divisaient entre eux, sur la terrasse du couvent, après l'*Angelus*.

Il s'agissait de savoir sous quel vocable leur église serait placée : et chacun proposait son sentiment et le soutenait avec ardeur.

Le prieur, homme de gouvernement et de tradition, parla le premier.

—Il sied que notre notre église soit placée sous le vocable de notre fondateur, saint Eustache. Autrement les fidèles croiraient qu'il y a peut être un plus grand saint que l'illustre anachorète qui a institué notre ordre.

Le sous prieur dit :

—Les saints les plus vénérables ne sont que de pâles reflets du Christ leur modèle. Si vous m'en croyez, nous consacrerons cette église à Notre Seigneur Jésus, d'où le salut est venu aux hommes et d'où procède toute sainteté.

Le moine Alcime, âgé de plus de cent ans, si maigre et si tordu par les années, que sa robe blanche faisait des angles comme un linge qu'on aurait mis sécher sur un sarment noueux, prit la parole à son tour:

—Je propose Dieu le père. On le néglige un peu On l'oublierait tout à fait si l'usage n'était de réciter le *Pater*. Pourtant c'est lui qui a créé le monde. Pendant plus de quatre mille ans, les hommes n'ont point eu d'autre Dieu. A l'heure présente, beaucoup de peuples l'adorent, qui ne connaissent point son Fils.

Norbert s'était tu jusque là. Pensif, il regardait pâlir les ors et les pourpres du couchant.

—Moi, dit-il, c'est à la Vierge Marie que je consacrerais ce temple. C'est parce qu'elle fut souverainement pure qu'elle mérita d'être la Mère de Dieu ....

Après une discussion assez vive, il fut décidé que le grand portail serait surmonté de la statue de saint Gengoul, patron du noble duc du pays. Un peu au dessus on placerait la Vierge Marie, et, sur la pointe du pignon, Jésus crucifié.

Norbert fut chargé de sculpter les trois figures.

Il tailla sans beaucoup de zèle la figure de saint Gengoul. Ne sachant pas au juste quelle profession ce saint avait exercée de son vivant, Norbert en fit un chevalier, afin de plaire au seigneur duc. Il le campa droit et raide dans une armure de fer en joignant avec exactitude sur sa poitrine, les doigts énormes de ses mains gantelées : ce fut vite fait.

Puis il sculpta, dans un bloc de granit un Jésus en croix, haut de quatre toises.

Quoique Norbert apportât à cette œuvre tous ses soins et toute sa piété, il songeait sans cesse à la Vierge Marie, dont il devait ciseler l'image ; et il réservait pour elle, sans le dire, tout l'effort de son art et de son amour.

Tout le temps qu'il travailla à la statue, il ne voulut pas la laisser voir, sous prétexte que les réflexions de ses frères le troubleraient et embrouilleraient ses idées. Et, seul avec son rêve, il cisela la Vierge Marie telle qu'il l'imaginait.

Longue et drapée de grands plis, la tête inclinée vers les hommes, l'Immaculée leur tendait ses deux mains ouvertes d'où découlent les pardons. A vrai dire dire, c'était à peine un corps ; mais le visage était si beau, les yeux regardaient avec tant de tendresse, la bouche souriait avec une douceur si triste, le geste des mains faisait si bien grâce au monde entier, que la seule vue de cette image donnait envie de prier, de pleurer et d'être un saint.

Lorsque les moines la virent, ils se récrièrent d'admiration, et le prieur lui-même la déclara merveilleusement belle.

Donc la croix sainte, la statue de la Vierge et celle de saint Gengoul furent placées où il avait été convenu.

L'église était presque achevée. Deux hautes tours flanquaient le portail, pareilles à des faisceaux de colonnettes et de clochetons. Norbert, animé d'un zèle fervent pour la maison de Dieu, passait ses journées sur les toits, au milieu de l'aérienne forêt de pierre, le long des galeries délicatement ajourées, parmi les monstres des gargouilles, sous les arceaux des contreforts.

Même un soir, il ne descendit point. Il voulait rêver là toute la nuit, à son aise, et surprendre les feux fantastiques de la lune au travers de cette architecture.

Il était au sommet de l'une des tours, sur une plate-forme dont la balustrade n'était pas encore posée. Il chercha s'il pourrait voir, de si haut, la statue de sa chère Vierge. Il se pencha, et, bien audessous de lui crut distinguer les deux mains tendues hors de la niche.

Il se pencha un peu plus : son pied glissa, il tomba avec un grand cri.

Dans sa chute il rencontra un échafaudage, rebondit sur le plancher, et fut renvoyé vers le pignon pointu de la facade, où s'élevait la croix de pierre.

De ses deux mains, il s'agrippa aux bras du divin Crucifié ; et son corps pendit dans le vide le long de la grande croix.

Elle était trop large pour qu'il pût la serrer entre ses genoux qu'embarrassaient d'ailleurs les plis de sa robe blanche.

Là, face à face avec le Christ, les cheveux hérissés d'épouvante, il le suppliait humblement de le sauver. Puis il se mit à crier de toutes ses forces: mais les bons moines, étant en paix avec Dieu, dormaient d'un sommeil si profond que personne ne l'entendit. Des oiseaux de nuit, effarouchés tournoyaient audessus de sa tête. Ses pieds grattaient la pierre, cherchant en vain un point d'appui. Ses doigts s'écrasaient sur les bras de granit. Ses ongles saignaient ; il sentait un poids énorme l'attirer en bas, ses doigts glissèrent lâchèrent prise......

—Au secours, Vierge Marie ! s'écria-t-il.

Et, de nouveau il tomba......

Il tomba sans se faire aucun mal, sur les deux paumes de marbre de la Vierge. Les mains miséricordieuses se relevèrent un peu pour le retenir.

Il s'y endormit comme un enfant dans son berceau.

A l'aurore, les moines l'aperçurent. On dressa de longues échelles. Quand on arriva près de lui pour le délivrer il dormait encore.

"Pourquoi me réveillez-vous ! dit-il."

Il ne conta à personne le rêve qu'il avait fait dans les bras de la Vierge, ni ce qu'elle avait dit.

Mais à partir de cette nuit là, il montra une dévotion très exacte pour le Christ Rédempteur, pour Marie Immaculée, et vécut dans la plus haute sainteté.

JULES LEMAITRE.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Total de Minots*
Blé....................................	53,077,267
Avoine....................................	34,478,160
Orge....................................	11,848,422
Lin....................................	564,440
Seigle....................................	49,900
Pois....................................	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année...............	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau...............	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers........	470,559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à " Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN,
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

LE BAUME RHUMAL

Par ses propriétés tonifiantes et adoucissantes, par ses vertus curatives et par son action prompte le BAUME RHUMAL est le remède qui convient à ceux qui toussent.

Le Manitoba.

Mercredi 13 Janvier 1904

AFFAIRES MUNICIPALES

Notre nouveau conseil de ville est installé. Nous avons confiance qu'il va continuer les travaux commencés l'an dernier.

Quoique le conseil soit nouveau, ce sont néanmoins les mêmes hommes, et il n'est pas douteux qu'ils désirent tous compléter l'œuvre de progrès dont ils ont pris l'initiative.

Il y a trois choses qui nous paraissent plus particulièrement urgentes.

C'est d'abord l'aqueduc. On a commencé par faire des égoûts. D'abord, les opinions étaient partagées entre la construction d'un aqueduc en premier lieu ou le percement des égoûts. Cette période de discussion est passée. Nous avons les égoûts, mais cet important travail demande un complément, qui est l'aqueduc.

Sans ce complément, les égoûts constituent une dépense qui est à moitié inutile. Ils peuvent devenir dangereux par leurs émanations. Les contribuables ont voté l'argent pour l'aqueduc; des débentures ont été émises et vendues.

Donc, puisque l'argent est en caisse, il faut l'utiliser au plus tôt pour les fins auxquelles il est destiné. On ne doit pas le prendre pour d'autres travaux.

Une autre chose sur laquelle doit se porter l'attention du conseil, c'est le service du tramway.

Ce service est aujourd'hui abominable.

Lorsque la compagnie est venue nous trouver, elle était tout miel. Elle demandait des concessions dont la plupart lui ont été octroyées. Nous devions avoir un service de première classe, un service régulier, un service continu entre Saint-Boniface et Winnipeg.

La compagnie est en faute sous tous les rapports; et tout contribuable qui instituerait contre elle une action en déchéance de privilège devrait réussir.

Faudra-t-il en venir là?

Nous espérons que le conseil s'occupera de cette question. Le moins qu'il doive faire, à notre humble avis, c'est de servir une mise en demeure à la compagnie, lui intimant que faute de se conformer à son contrat et aux réglements, elle sera déchue de ses privilèges et passibles de dommages-intérêts.

La troisième question que nous entendons examiner, c'est celle de la protection de la propriété contre les incendies.

Nous est avis qu'une cloche d'alarme, si rauque soit-elle, ce n'est pas suffisant pour éteindre un incendie.

Un *Chemical*, c'est quelque chose, mais nous avons le droit de demander davantage. Outre les résidences et autres constructions privées, dont les propriétaires ont bien raison de demander quelque protection à cause des sacrifices qu'ils ont à faire sous forme d'impôts, il y a des édifices publics, des maisons d'éducation, des institutions de bienfaisance dont la destruction nous serait bien douloureuse si la catastrophe se produisait en ce moment, sans que nous ayions pourvu au degré de protection que le public se croit autorisé à demander pour ces maisons et leur personnel.

Voyons ce qui se passe ailleurs.

Des incendies éclatent partout, avec des résultats désastreux. La propriété est détruite, des pertes de vie signalent presque chaque catastrophe!

Devons-nous nous flatter de pouvoir toujours échapper à ces tristesses!

A tout prendre, il semble que le temps soit arrivé d'adopter les mesures nécessaires à une plus grande protection de la propriété contre les incendies.

Nous nous empressons d'ajouter que, d'une part, nous savons notre conseil bien disposé, et que, d'autre part, il n'est pas toujours aisé de faire tout ce que l'on veut. Mais nous espérons tout de même que édiles sauront faire face à une situation dont l'issue ne peut être autre que celle que nous avons indiquée.

LA CANDIDATURE LIBERALE DANS PROVENCHER

Une convention libérale, tenue à Saint-Boniface, jeudi dernier, a choisi M. J. Ernest Cyr comme candidat ministériel dans Provencher, aux prochaines élections.

Le mot *choisi* est une façon de parler. Il paraît, s'il faut en croire certains mécontents, que le mot *imposé* serait plus approprié.

A lire le compte-rendu du *Free Press*, on dirait que tout a marché comme un papier de musique. Il y a eu, néanmoins, de fortes oppositions à cette candidature. Diverses ambitions se sont heurtées, qui ne sont pas encore apaisées. On s'est dit des paroles plutôt désobligeantes au sein même de la convention. (Eternels indiscrets, quand donc vous tairez-vous?) On s'en est dit de plus désobligeantes encore quelques heures plus tard. Il y a eu entre libéraux fort huppés des altercations pimentées.

Comme justification, les amis de M. Cyr répondent que sir W. Laurier et M. Sifton exigent ce sacrifice (?) de la part de M. Cyr, lequel marcherait au supplice à contre-cœur. M. Cyr ne nous en voudra pas si nous nous permettons d'avoir nos doutes sur ce dernier point.

Toujours est-il que M. J. E. Cyr est candidat.

M. Cyr n'est pas un inconnu dans le monde politique. Jeune homme, il rêva d'éclat, d'honneurs et de gloire. Il brigua plusieurs fois les suffrages du peuple. Il naviguait alors sous pavillon conservateur, excepté la dernière fois, contre M. Royal, alors qu'il se donnait comme indépendant. Il fut royalement battu.

Depuis cette dernière mésaventure, qui date d'une quinzaine d'années en arrière, M. Cyr, entièrement converti au libéralisme, est resté chez lui, s'appliquant, apparemment, à devenir un sage, dans la vie facile d'un fonctionnaire bien rétribué. Ceci soit dit sans intention offensante, car M. Cyr méritait, autant que d'autres dans son parti, d'occuper la position qu'on lui avait confiée; et il est juste qu'un fonctionnaire soit suffisamment rétribué.

Mais voilà que l'imagination du fonctionnaire est évidemment hantée de nouveau par les rêves de sa jeunesse. Nous lui dirions qu'il a tort, qu'il ne nous croirait pas. Il n'y a que la défaite qui le convaincra. Nous y travaillerons.

M. Cyr est lui-même un combatif; il ne saurait s'étonner de rencontrer des obstacles sur son chemin et des projectiles se croiser avec les siens. Quand le temps sera venu, nous lui ferons vigoureusement la lutte que tout candidat libéral peut attendre de nous.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à lui faire entendre que sa candidature est regrettable, intempestive, mal avisée, contraire à tous nos intérêts bien entendus.

Nous souhaitons aussi que l'honorable M. LaRivière—dont la victoire est assurée—n'ait pas à faire face aux canailleries avec lesquelles on nous a combattus il y a quelques mois.

Notes Politiques

A quand les élections générales?

***

Si le gouvernement Laurier veut en appeler au peuple en février, il a besoin de se hâter de dissoudre les Chambres.

***

M. Borden aura une majorité dans les provinces maritimes Que Québec donnent seulement vingt comtés aux conservateurs, et le cabinet mord la poussière.

Ontario donnera 25 de majorité aux conservateurs.

***

Après avoir laissé le public longtemps en suspens sur son compte, l'hon. M. Blair vient enfin de faire connaître qu'il se retire de la sphère politique pour entrer dans un gros fromage. Il va devenir le président de la Commission des chemins de fer, créée à la dernière session.

Quel contraste avec l'hon. M Angers.

Celui-ci crut un jour de son devoir de se retirer du cabinet dont il faisait partie, non point sur le principe d'une mesure mais sur l'opportunité simplement d'amener cette mesure devant les chambres à une époque plutôt qu'à une autre. Il demeurait du reste d'accord avec le gouvernement sur le fond même de la question débattue. Quelque temps après sa retraite, M. Angers reçut l'offre de monter sur le banc de la Cour Suprême, position honorable dont il était digne. M. Angers refusa. Il ne voulut point accepter de faveurs du gouvernement dont il venait de se séparer. Il ne voulut point que l'on put simplement soupçonner son désintéressement et ses motifs. Il préfera se remettre à gagner laborieusement sa vie par la pratique de sa profession d'avocat. Et aujourd'hui encore, il accomplit courageusement sa tâche quotidienne.

M. Blair se retire avec éclat du Cabinet Laurier dont il dénonce avec vigueur la politique de chemin de fer, la principale mesure du gouvernement. Il tonne contre ce gouvernement et le malmène. D'une autre part il est sifflé par tout le parti ministériel. N'importe, le gouvernement, pour le faire taire, lui offre une grasse position, qui lui donnera une douzaine de mille piastres par an. Il avale le morceau et, se tournant vers ses électeurs et le pays, il dit à tous, dans une lettre où il n'y a pas une seule bonne raison; "Eh bien, bonjour; je m'en vais, car, voyez-vous, j'ai mon affaire; tâchez de votre côté de vous en tirer comme vous pourrez; cela ne m'intéresse plus."

Donc, M. Blair, baillonné, quitte le navire ministériel. C'est signe que les rats y ont fait des trous et qu'il menace de sombrer.

APPROBATION

Nous recevons d'un prêtre éminent de la province de Québec une lettre très sympathique, dont nous détachons le passage suivant:

"Je vous prie d'agréer mes "plus chaleureuses félicitations "pour l'article magistral sur la "question des écoles qui a paru "dans la livraison du 16 décem-"bre du *Manitoba*. Impossible "de concevoir un exposé plus "sincère, plus lumineux et plus "convaincant de la situation "actuelle et des événements qui "l'ont préparée.

"A la lecture de ce travail, les "âmes sans préjugés, ou plutôt "celles que l'intérêt n'aveugle "pas, devraient ouvrir les yeux et s'avouer vaincus, tant il y a "de vérité et de logique dans ce "plaidoyer pour une cause si "juste et si sacrée."

Nous avons reproduit ces paroles, non pas dans le but d'en retirer de la gloriole, mais pour montrer à la minorité française qu'elle compte encore de vrais amis dans la province de Québec.

LA "LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT"

Sous ce titre nous recevons de M. Henri Bernard de Montréal une brochure importante où l'écrivain prouve, pièces en mains que la ligue de l'enseignement de Montréal est liée à la Ligue maçonnique de France. L'auteur met les Canadien-français en garde contre cette importation dangereuse. Nous avons en effet assez de nos propres misères morales au Canada sans accaparer celles des pays d'outre-mer!

FEU M. L. J. A. LEVEQUE

Nous venons de perdre un de nos plus anciens concitoyens dans la personne de M. Luc J. Arthur Lévêque, décédé hier matin, chez son fils, M. Taillefer Lévêque, après une longue maladie.

M. Lévêque arriva au pays en 1870; depuis cette date, jusqu'à sa mort, il a conservé l'estime et la considération de nombreux amis. C'était un caractère jovial dont la compagnie plaisait. Depuis de longues années, le défunt était fonctionnaire public attaché au département des Sauvages. En 1897, on le transféra à Régina; puis, il y a un an, à Qu'appelle. Mais la maladie le força, il y a quelques mois, d'abandonner tout travail sérieux: il prit un repos dont il espérait le salut. La maladie qui le minait—un cancer dans l'estomac—l'emporta à un âge relativement peu avancé.

Pendant son séjour à Saint-Boniface, M. Lévêque a été successivement conseiller, maire, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, président de l'A. C. B. M., et autres positions honorifiques.

Mentionnons aussi que c'était un amateur, dont la voix, d'une richesse très rare, se faisait entendre avec avantage dans un salon, sur un théâtre, ou dans le chœur d'une église.

M. Lévêque ne laisse qu'un fils, M. Taillefer Lévêque, son épouse lui survit aussi: deux de ses frères, MM. Alfred et Ernest Lévêque, résident à Saint-Boniface.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à la cathédrale.

Nous prions madame Lévêque et la famille du regretté défunt d'agréer nos vives sympathies dans leur deuil.

Chronique de la Province

SAINTE-AMELIE

4 janvier 1903.

M. LE REDACTEUR,

Il y a longtemps que je dois vous envoyer une petite chronique sur Sainte-Amélie. En voici une, griffonnée à la hâte.

Le bazar de Sainte-Amélie n'a pas rapporté autant qu'on devait s'y attendre. Au lieu d'avoir $800 00 comme on s'y attendait, on n'a eu que $600.00.

Comme tout le monde le sait les candidates en opposition étaient Melles Olive Goulet de Saint-Vital et Stéphanie Therien de Sainte-Amélie. Melle Olive Goulet a rapporté $218.90, et Melle Stephanie Thérien avait la jolie somme de $321.70

Tout de même la paroisse de Sainte-Amélie nous donne un exemple de la manière dont se forment nos paroisses au Manitoba: au mois de mai dernier la mission de Sainte-Amélie ne se composait que de quelques fermiers desservis par le curé de la paroisse voisines, le Rév. père Lecoq. En peu de temps les paroissiens se sont entendus avec leur nouveau curé et ils ont bâti une belle et grande chapelle. Puis immédiatement après ils ont organisé un bazar qui doit donner l'argent nécessaire pour abattre une bonne partie de la dette.

Puis, enfin, la générosité d'un des paroissiens les plus en vue de Saint-Jean-Baptiste, M. Pierre Parenteau, vient de doter la paroisse de Sainte-Amélie d'un magnifique drapeau du Sacré-Cœur.

Voici comment la chose est arrivée.

M. Parenteau fut subitement forcé de quitter son magasin pour un mal inconnu qui lui noirçissait le pied. Par une inspiration subite il promit de donner un drapeau du Sacré-Cœur à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. Quelques jours après M. Parenteau était complètement guéri.

Voilà pourquoi il ne s'est pas seulement contenté de donner un drapeau du Sacré-Cœur à Saint-Jean-Baptiste, mais il a voulu doter la nouvelle paroisse de Sainte-Amélie d'un drapeau encore plus beau.

C'est ainsi que le Sacré-Cœur s'empare des cœurs en prodiguant ses bienfaits à pleines mains partout où on lui rend le culte qui lui est dû.

Dans tous les cas la paroisse de Sainte-Amélie présente ses remerciements à M. Parenteau et à tous ceux qui l'ont secouru dans ses debuts.

LETELLIER

Le 8 janvier les Foresstiers Catholiques de Letellier, Cour Saint-Pie, No. 1387, se réunissaient dans leur salles pour y passer ensemble quelques heures d'une agréable soirée. Cette cour a bien raison de fraterniser gaiement puisque le nombre de ses membres a augmenté considéablement cette année et a atteint le joli chiffre de 77.

La réunion du 7 était un smoker doublé d'un parti aux huitres. Inutile de dire qu'on s'amusa ferme. Les officiers de la Cour avaient invité M. J. C. Smith, en séjour passager à Letellier, de faire un discours de circonstance. M. Smith est très versé dans les questions de mutualité, aussi son discours fut-il instructif au plus haut point pour ces sociétaires; ajoutons que l'orateur a su comme toujours agrémenter son discours de saillies et de mots d'esprit qui lui valurent des applaudissement nourris. Nous félicitons la Cour Saint-Pie de ses de ses progrès rapides. Les membres de ces sociétés mutuelles sont réellement des frères.

Dans le Monde Religieux

Le T. R. M. Dugas présentait aux fidèles un nouveau vicaire de la cathédrale, dimanche dernier, dans la personne de M. l'abbé Camyrand. Nous souhaitons la bienvenue parmi nous à M. l'abbé Camyrand.

Nos Affaires Municipales

Les comités permanents pour l'année 1904 se composent comme suit:

Finances: A. Gauvin, président, et les conseillers F. Jean, C. Marcoux, R. H. Metcalfe.

Travaux Publics: T. Pelletier, président et les conseillers J. A. Cusson, C. Marcoux, Gédéon Couture.

Police et Feu: Pierre Couture, président, les conseillers Frs. Jean, R. H. Metcalfe, A. Gauvin.

Eau et Lumière: J. A. Cusson, président, les conseillers T. Pelletier, Frs Jean, Pierre Couture.

Santé et Licences: Gédéon Couture, président, les conseillers T. Pelletier, R. H. Metcalfe, A. Gauvin.

SEANCES

M. Charles d'Urbal, Professeur, de Brandon, fera une tournée de séances de projections la semaine prochaine d'après l'itinéraire suivant:

Dimanche 17 Mariapolis; mardi 19, Notre-Dame de Lourdes; vendredi 22 Saint-Jean-Baptiste; samedi 23, Letellier; dimanche 24, Saint-Joseph; Lundi 25, Sainte-Agathe; mardi 26, Saint-Norbert.

Son programme comporte des vues de France, Rome, des plus beaux pays du monde, de la Palestine, de la Trappe de France Les soirées seront agrémentées de chants français patriotiques exécutés par le phonographe Edison.

MARIAGE PROCHAIN

M. et Mde Théophane Bertrand, de cette ville, viennent de faire part à leurs amis du mariage de leur fille, mademoiselle Annette Bertrand, à monsieur Joseph Albert Hébert, de Winnipeg. La bénédiction nuptiale aura lieu samedi, le 16 janvier à 9.30 à l'église Ste-Marie de Winnipeg.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Nous commmençons un joli et très intéressant feuilleton, aujourd'hui, à la place habituelle, en 4ème page.

—M. J. A. Sénécal est parti hier pour un voyage de quelques jours dans la province de Qubec.

—M. J. A. Marion et J. Bte. Côté ont été nommés auditeurs des livres de la ville pour l'année 1903.

—M. Thompson, le président de la Cie Ogilvie, prétend que si la guerre se déclare entre la Russie et le Japon la farine montra jusqu'à $2·00 par 100 livres.

—Lundi dernier les chars électriques ont tué un cheval en face de l'hôpital. Le cheval appartenait à M. Jean Vermette, de Saint-Norbert.

—La température est fort belle depuis cinq ou six jours. Holà! le vieux proverbe: quand janvier arrive en lion il part en mouton...

—Nous demandons très humblement à la Compagnie de Tramways de nous éclairer nos rues, ainsi qu'elle s'y est est engagée par contrat!

—MM. Lacroix et frère désirent annoncer au public qu'ils ont ouvert un étal de boucherie à Norwood, et ils invitent le public et leurs amis à leur rendre une visite.

—Une personne nous demande d'annoncer qu'elle a retrouvé un objet précieux en priant saint-Antoine et en promettant de publier la faveur obtenue si elle était exaucée.

—Les architectes et contracteurs nous annoncent une saison très active, cet été. On bâtira de toutes manières, d'ici à trois mois: blocs d'affaires, usines, résidences, etc. Saint-Boniface aura aussi, dit-on, ses entreprises, assez considérables.

—M. Henri Denis vient d'être nommé surintendant des agents français, pour la Impérial Coopérative Investment Co., de Winnipeg. Il sera à Saint-Boniface tous les mardis et jeudis après-midi ainsi que le soir de ces deux jours là. On le trouvera à l'Hotel "Canadian Northern" où il pourra donner les informations requises au personnes qui désireraient faire des emprunts.

—M. et Mde Aimé Bénard, de Winnipeg, accompagnés de leur jeune fils, Léon, sont partis hier soir pour une promenade dans les Etats-Unis. Les voyageurs passeront par Vancouver, Seattle, Tacoma, Portland, et s'arrêteront à Oakland, où M. Bénard assistera aux grandes courses de chevaux qui se font le 15 février de chaque année dans cette dernière ville. Après un séjour d'environ un mois à Los Angelos, les voyageurs remonteront vers St Louis où ils visiteront l'Exposition. Un bon nombre d'amis s'étaient rendus à la gare pour saluer M et Mde Bénard avant leur départ.

—Les Sœurs de l'Hôpital Saint-Boniface et de Saint-Roch, offrent leurs plus sincères remerciments avec leurs souhaits de bonne année aux personnes dont les noms suivent pour leurs généreux cadeaux de Noël et du jour de l'an: Messieurs Allaire& Bleau, J. H. Ashdown, Bryan& Co. Boyce Carriage Co. E. L. Drewry, Dr England, J. Erzinger, P. Gosselin, G. F. Galt, Collin & Son, Clark Bros & Hughes, Hudson's Bay Co. Jobin Marrin, R. Leckie, J. Leslie, R. W Martin, McDonough & Shea, McLeod Holiday, Dr Peatman, T. Pelletier, J. Préfontaine, J. Keer, C. J. O'Connell, Rocan& Co Richard & Béliveau, Jew Society, par N. Rozemblett & B. Zimmerman, J. A. Senécal, W. Harvey, D. Lennon, O'Gilvie Milling Co. Ryan & Fares, Mrs Bawlf, J. St. Laurent, The Standard Plumbing Co. Watson&Co. R. J. Withia, E. S Harrison, A. McDonald.

Elles remercient aussi Messieurs les Directeurs du *Free Press, Morning Telegram, the Voice, North West Review, Town Tropics, Tribune,* pour l'envoi des journaux à leurs pauvres malades.

Madame Dosithée Lajoie

123 RUE DUVERNAY, STE-CUNEGONDE

Couchée sur la Table d'Opération, refuse absolument de se laisser endormir et quitte l'Hôpital où on désespère de son cas.

AU LIEU DU SCALPEL ELLE PREFERE LE TRAITEMENT SUR ET HUMANITAIRE DES PILULES ROUGES.

COMMENT ELLE FUT PARFAITEMENT RETABLIE SEPT SEMAINES PLUS TARD.

Sa Declaration Solennelle faite au Notaire L. R. Dumouchel.

Le témoignage que nous publions aujourd'hui sort véritablement de l'ordinaire à cause de l'importance des faits relatés. Aussi, avons-nous cru bon d'en attester la parfaite authenticité devant un homme de loi.

MADAME DOSITHÉE LAJOIE, 123, rue Duvernay, Ste-Cunégonde, Montréal, a raconté ce qui suit à un journaliste accompagné d'un notaire auquel elle a donné, de plein gré, l'affidavit ci-après.

"Je n'ai que vingt-neuf ans, et il y a 2 ans à peine que je suis mariée. Jusqu'au 4 juin 1902, lors de la naissance de mon premier enfant—que j'ai malheureusement perdu depuis—j'avais toujours été très bien portante. Néanmoins, ma maladie s'aggravait avec des complications qui inquiétaient vivement mon mari et m'occasionnaient des douleurs atroces. J'avais une confiance illimitée dans mon médecin de famille, mais celui-ci tout de même semblait calculer faiblement mes chances de guérison. En effet, je sentais mon mal empirer de jour en jour et faiblissais constamment."

"Pourquoi ne pas vous dire, tout de suite, que le docteur avait déclaré que je souffrais d'abcès et d'ulcères internes. Ce n'était certes pas consolant pour moi et pas rassurant pour mon mari. Enfin, le 22 juillet suivant l'on décide de me conduire à l'hôpital pour me faire opérer. Vous pouvez croire que la chose ne me souriait pas, et d'autant plus que j'avais une amie, Madame F . . . . . qui avait été opérée sans résultat, et qu'il est à ma connaissance que plusieurs femmes soient mortes sous le couteau tant redouté. Tout de même je dus m'y résoudre forcément après que l'on m'eût fait comprendre que c'était là, paraissait-il, ma seule chance d'en revenir.



MME EMMA LAPOINTE LAJOIE.

"J'arrivai à l'hôpital naturellement très énervée et dans une extrême faiblesse. J'étais déjà couchée sur la TABLE FATALE, ma toilette nécessaire pour cette opération était terminée, on allait m'endormir, mais je résistai aux efforts des médecins et je refusai énergiquement de consentir à leur permettre de poursuivre leurs préparatifs. Je sentais l'inévitable; j'aurais certainement succombé, j'en avais le pressentiment. C'est alors que je fis comprendre à mon mari qu'il valait mieux retourner chez moi pour y mourir tranquille. Vous voyez que mon sacrifice était bien fait. On écouta heureusement mes supplications et on me reconduisit chez moi.

"Le lendemain, cependant,—comme l'on tient toujours à cette misérable vie, et que l'on cherche avidement la planche de salut,—je me fis transporter au Bureau de Consultations des Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis. Depuis bien longtemps je suivais, avec intérêt, les cures merveilleuses opérées par ces éminents spécialistes, ennemis des opérations, et auxquels tant de pauvres femmes doivent la joie de vivre avec ceux qu'elles aiment. Après examen, l'on jugea mon cas très grave, mais non désespéré, et l'on me félicita de m'être ainsi soustraite à une mort très probable, à cause de mon grand état de faiblesse.

"Je crus, pour un moment, que ces spécialistes pratiqueraient tout de même une opération et m'ordonneraient nombreuses prescriptions. Pas du tout. L'on me mit immédiatement à un traitement aussi facile que peu dispendieux, et sept semaines plus tard j'étais parfaitement guérie.

"Voilà cinq mois de cela: mes forces sont revenues tout comme avant ma maladie. J'ai repris mon embonpoint d'autrefois, et dans mon organisme, tout fonctionne à merveille, rien ne m'incommode, rien ne me fatigue, en un mot, je suis parfaitement guérie."

"J'ai demandé moi-même aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine de m'envoyer un reporter afin de rendre mon témoignage public, et d'attester, après tant d'autres, de l'efficacité des Pilules Rouges et de l'excellence du traitement scientifique et humanitaire que l'on reçoit, avec tant de courtoisie et de générosité, de la part de ces dévoués et infatigables Médecins."

Déclaré devant moi, dans la cité de Ste-Cunégonde, ce vingt-huitième jour de janvier mil neuf cent trois.

L. R. DUMOUCHEL, Notaire Public, Prov. de Québec.

Toutes les maladies qui affectent particulièrement les femmes sont invariablement enrayées par les Pilules Rouges.

Aussi, devons-nous mettre les femmes en garde contre les nombreuses contrefaçons qui infestent le marché sous le nom de Pilules Rouges. Ceci est la preuve évidente de l'efficacité reconnue des véritables Pilules Rouges.

Les seules Pilules Rouges qui guérissent sûrement, portent toujours sur leur boîte, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Par conséquent, flétrissez sans crainte le marchand aussi ambitieux que malhonnête qui ose vous offrir des prétendues Pilules Rouges à 25 centins le paquet et au cent. Votre fournisseur, s'il a réellement conscience de sa dignité, lorsque vous lui demanderez des Pilules Rouges, vous offrira celles de la Cie Chimique Franco-Américaine; ce sont celles qui guérissent, celles en faveur desquelles les nombreux certificats sont publiés.

Cependant, lorsque vous prenez les Pilules Rouges, il est quelquefois avantageux d'aller voir les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine ou tout simplement de leur écrire. Ces messieurs se tiennent tous les jours, excepté le dimanche, à la disposition du public, jusqu'à huit heures du soir. Alors vous pourriez leur soumettre votre cas particulier, sans qu'il vous en coûte un sou pour les précieux avis dont vous auriez peut-être besoin.

Donc, puisqu'il n'en coûte rien, que les consultations verbales ou par correspondances se donnent absolument gratuitement, pourquoi ne pas en profiter;

Ecrivez dès aujourd'hui si vous êtes malade et ne pouvez vous rendre personnellement aux bureaux de la Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.

Nous avons reçu de la Société de rapatriement et de colonisation du Lac St-Jean, un exemplaire du guide du Colon pour 1904.

Cette brochure, élégamment illustrée présente un grand intérêt pour la Colonisation de cette région.

Nos remerciements.

En vertu de l'Acte des Banques

Avis est par les présentes donné que les Directeurs provisoires de la Pacific Bank of Canada ont ouvert des livres de stock dans la ville de Victoria, Colombie, et ailleurs, dans dans le but de recevoir les souscriptions de ceux qui désireraient devenir actionnaires de la dite banque,

Ces livres seront ouverts à l'inspection pour tel temps que les directeurs provisoires, exerçant leur discrétion, jugeront nécessaire.

Toronto 5 janvier 1904.

A. G. MURRAY,
Avocat des Bureau Provisoire.

BANQUE IMPERIALE
DU CANADA.

CAPITAL AUTORISE $4,000,000.00
CAPITAL PAYE..............$2,983,896,00
FONDS DE RESERVE - $2,636,212,06

DIRECTEURS:

T. R. Merritt, Prés. D. R. Wilkie V.-Pr. et gérant général.
William Ramsay, Robert Jaffray.
T. Sutherland Stayner, Elias Rogers, Wm. Hendrie.
E. Hay, Assistant gérant général.
W. Moffat, Inspecteur en chef.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.

Toronto.. Cor. Wellington St. & Leader Lane. Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts. York and King.
Québec Montreal.

NOUVEAU MAGASIN

TELEPHONE 2563. RUE DUMOULIN. SAINT-BONIFACE

O. COUTURE & CO.

IMPORTATEURS D'EPICERIES PROVISIONS ETC.

Nous venons de recevoir une ligne complète de Thé Japon des meilleur Marque, aussi que The Ceylon de toute les qualité à des prix très populaire.

Nous avons aussi un syrop d'Erable de première qualité importée directement de la province de Québec des plus notre "stock" est complet sur toute les lignes, venez nous voir nous vendons a des prix très bas pour l'ouverture et a l'occasion des fêtes, il y est de votre intérêt de venir] nous voir avant de placer vos commande du Jour de l'An ailleurs.

MM. O. COUTURE & CO.

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert une épicerie de première classe, et demende une part du patronage.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

O. Couture & Co.

Rue Dumoulin - Saint-Boniface.

To Cure a Cold in One Day Cures Grip in Two Days.
Take **Laxative Bromo Quinine** Tablets. Seven Million boxes sold in past 12 months. This signature, *E. W. Grove* on every box. 25c.

GUILBAULT & CIE

— IMPORTATEURS DE —

Quincaillerie, Ferblanterie, Huile, Peinture, Harnais, etc., etc.

Assortiment considérable de

Poêles et Ustensiles de Cuisine.

A VENDRE

AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

Grément de beurreries et de fromageries.
Atelier de ferblanterie et réparations de toutes sortes.

Coin des Avenues Provencher et Tache, SAINT-BONIFACE

BOITE DE POSTE, 147. - - TÉLÉPHONE, 604.

18-3-01

Librairies Keroack

B. Keroack.	M. E. Keroack.
RUE DUMOULIN,	COIN DES RUES MAIN ET WATER. En face de l'Hôtel Manitoba,
Saint-Boniface.	*Winnipeg.*

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeterie, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous vendrons en gros au clergé et aux marchands chapelets, livres de prières et scapulaires.

Remise spéciale aux commissaires et instituteurs.

Les ordres par la malle seront promptement executés.

CARSLEY & CO.,

344. rue Principale, Winnipeg

Une Tres Grande Vente

——Cette Semaine——

Venez nous voir pour acheter vos cadeaux de Noël et du Jour de l'an. Nous venons de recevoir 8 caisses d'Angleterre contenant toutes espèce de nouveautés.

JOUETS, ALBUMS, POUPEES, ETC.

Un très beau choix de toiles brodées coussins, pièces de centres, etc. les plus nouvelles dentelles toutes travaillées à la main.

Rideaux en dentelles quelque chose qui ferait un beau cadeaux pour les fêtes $2.00 $2.50 $3.75

Un assortiment considérable de coupons de soies pour blouses tous ces coupons sont de quatre verges. $1.80 $2.50, $3.50, $4.00 $5 00 le coupon.

Mouchoirs un beau choix de mouchoirs pour dames. Mouchoirs brodes à 10c, 15c, 20c, 25c.

Mouchoirs brodés en dentelles à 10c 15c, 20c, 25c.

Mouchoirs en soie avec initial à 25c, 50c, 75c. Mouchoirs de toiles 15c. 20c, 25c,

Venez voir nos collets pour dames nous avons le plus beau choix de la ville.

Cravates pour messieurs 25c. 50c, foulards, mouchoirs en soie et en toile

CARSLEY & CIE. 344, Rue Main.

C. A. GAREAU

Un stock Immense vient d'arriver chez C. A. Gareau, marchand, coin des rues Main et Logan: Enseigne des ciseaux d'or.

Le stock le plus complet et qui soit venu a Winnipeg, consistant en fourrures de Dames et Messieurs, hardes faites, merceries, valises etc. etc.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR

C. A. GAREAU

Coin des Rues Main et Logan

COMME JE DOIS

AU 1ER JANVIER

Laisser les locaux que j'occupe. 274 rue Main, a présent porte voisine de Jackson & Campbell, épiceries, 246 Rue Main. Je vendrai d'ici là toutes marchandises: habillements, chaussures, fourrures etc., à 33½ de réduction. Cet assortiment vaut dans les $20.000 et je dois le vendre d'ici à quelques semaines vu que je n'ai pas de local où le placer.

T. FINKELSTEIN
246 RUE PRINCIPAL, WINNIPEG.

College de Saint-Boniface
10 JAN. 1904

Cette aprés-midi, il y eut une partie de hockey entre le St. Mary's School senior team" et les "Amateurs" du collège. Voici dans quelle ordre les joueurs s'alignèrent.

J. Béliveau	Buts	E. Coupez
J. A Béliveau	2e defense	W. Roche
P. Brisson	le defense	J. Coronin
A. Lemay	Rover	G. Coronin
A. Couture	Centre	W. Murphy
M. Gel y	Aile droite	C Jeffered
T Bewif	Aile Gauche	E. Buggee

Le jeu fut rapide dès le commencement de la partie. Tour à tour les "Amateurs" et les St Mary's" s'emparèrent du caoutchoux et l'amenèrent près des buts opposés, mais la défense déjoue a les efforts des avants. Après un hors-jeu près des buts des Amateurs, ces derniers prirent le caoutchouc qu'ils se passèrent l'un à l'autre en parcoule patinoir dans toute sa longeur et firent un point, grâce à l'adresse de Lemay. Quatre minutes plus tard, les Amateurs avaient trois points ; le deuxième fut compté sur une belle combinaison de Couture et de Gelley. Pendant les 23 autres minutes, ce fut une lutte très animée et très contestée. L'enthousiasme gagnait les spectateurs qui encourageaient les joueurs de leurs conseils et de leurs acclamations ; aucun point ne fut fait. Au demi-temps, les St Mary's remplacèrent Jeffered par C. Julian Les Amateurs, par courtoisie, ne firent pas d'objections à ce changement.

La deuxième demi-heure commença à l'avantage des St Mary's. Les Amateurs parurent trop confiants dans leur jeu brillant de la première demie-heure. Les avants ne gardèrent pas leur place, la defense sembla aussi inattentive. Aussi en 4 minutes Julian et Buggee firent deux points. Donc, 2 à 3 en faveur des Amateurs. Instruits par cette leçon, les Amateurs reprirent leur jeu d'ensemble accoutumé ; après 8 minutes d'efforts constants, Couture lance dans les buts et compte le quatrième point des Amateurs. Les St Mary's redoublèrent d'ardeur pour faire d'autres points; ce fut peine perdue pendant un quart d'heure; enfin, ils se ruèrent sur la défense des amateurs; Brisson et Murphy se heurtèrent et Murphy tomba violemment sur la glace. Craignant un accident assez sérieux, les avants et l'arbitre s'approchèrent de lui. Alors profitant du moment où les deux Béliveau regardaient du côté de Murphy, J. Cronin fit lentement glisser le caoutchouc sur la glace et compta le 3e point des St Mary's.

En somme, ce fut une belle partie. Dans la première demiheure surtout, le jeu fut rapide et brillant. Les St Mary's jouent très bien, mais très rudement. Murphy et surtout Cronin et Buggee se distinguèrent. Buggee est un bon et gentil petit joueur de hockey. Il fut l'étoile des St Mary's dans cette partie.

Les Amateurs sont déjà connus comme de bons joueurs. Le jeu d'ensemble des avants, et la présence d'esprit de sa défense leur assura la victoire. Pendant la seconde demi-heure, ils s'occupèrent trop de remettre les coups reçus et jouèrent moins bien. Couture se fit remarquer camme d'habitude par son jeu rapide et effectif. Bawlf promet d'être plus tard aussi habile que son frère Billy, la rapide aile gauche du Rowing Club. Lemay et Gelley, excellents à paralyser les efforts de leurs adversaires et à lancer le caoutchouc

Dans la seconde demi-heure, tous quatre enlevèrent plusieurs fois le caoutchouc, mais le lancèrent sur Coupez.

Il faut dire, à la louange de Brisson et de A Béliveau, qu'ils montrèrent beaucoup de sangfroid et de jugement au cours de la partie. Toutefois, Brisson se rendit trop souvent près des buts opposés; laissant A Béliveau seul pour enlever le caoutchouc aux St Mary's; celui-ci fut assez habile pour le faire dans plusieurs moments critiques. Brisson est une très bonne défense et joue d'ordinaire une belle partie. J. Béliveau arrêta plusieurs coups difficiles et seconda bien l'équipe des Amateurs; il est d'ordinaire un très bon gardien des buts. Les Amateurs espèrent se mesurer de nouveau avec les St Mary's.

Pendant la partie, quelques étrangers firent cette remarque : "Voyez comme les Amateurs jouent bien et paraissent bien."

Voici le résultat de la partie :

Première demi-heure :
1. Amateurs—Lemay, 3 m.
2. Amateurs—Gelley, 3 m.
3. Amateurs—Gelley, 1 m.

Deuxième demi-heure :
4. St Mary's—Julian, 1 m.
5. St Mary's—Buggy 3 m.
6. Amateurs—Couture, 9 m.
7. St Mary's—Cronin, 1 m.

***

Le 8 courant, les Amateurs se rencontraient avec les Indépendants et gagnaient la partie par 9 points à 0.

Quelque temps auparavant, ils remportaient une autre victoire sur les "Unions", un club de la grande division: "Unions" 1 point; Amateurs, 4 points.

Les "Unions" et les Amateurs doivent jouer une série de 5 parties.

SPORT

NOTICE

Public notice is hereby given that an application will be made, the Legislative Assembly of Manitoba, at its next session for an act incorporating "L'institut de Notre Dame des Missions" with power to do charitable works, teaching, education and generally all act acts pertaining there to.

JOSEPH BERNIER
Applicants Sollicitor.
Dated at Winnipeg, Dec. 16, 1903.

NOTICE

Public notice is hereby given that an application will be made to the Legislative Assembly of Manitaba, at its next session, for an act legalizing by-law 215 of the Town of Saint Boniface wherebyto amend bylaw 199 and 200.

JOSEPH BERNIER
Applicants, Solicitor
Dated at Winnipeg, Dec. 16, 1903.

FEUILLETON DU MANITOBA.

No. 1

LE RENEGAT

PREMIÈRE PARTIE

L'ENIGME

I

RETOUR D'ORIENT

—C'est bien ce soir n'est-ce pas, demanda Simon Deventer à Mme Bonchamps, que nous aurons le plaisir de voir le P. Dominique Lorrain.

—Mon frère a dû arriver cet après-midi à Paris et sa première visite sera je l'espère, pour la rue Notre Dame des Champs. Il n'a plus que moi comme parente.

—Y a-t-il de longues années qu'il a quitté la France ?

—Vingt-cinq ans. C'est en 1854 qu'il est parti en mission pour le Tonkin.

Votre mari ne l'a peut-être pas encore vu ?

—Non. Gustave ne le connait pas.

Deventer se tourna vers le maitre de la maison.

—Vous devenez très heureux, mon cher ami de lier connaissance avec votre beau-frère.

Bonchamps sembla sortir d'un songe.

—Très heureux ! en effet, très heureux ! répondit-il.

—Vous pourrez parler du Tonkin ensemble, dit Mme Bonchamps.

—Ma chère Geneviève, ne mets pas la conversation sur ce sujet, je te prie. Tu sais combien peu j'aime à faire parade de mes connaissances.

Et s'adressant à un jeune homme blond ;

M. Gorcum, demanda-t-il, avez-vous quelque nouveau morceau à nous jouer ce soir sur votre violon ?

—Oui, si Melle Bonchamps veut bien m'accompagner au piano.

—Je suis bien fatiguée, repondit la jeune fille.

—Vous avez visité aujourd'hui beaucoup de pauvres ?

—Un très grand nombre.

Et elle se tourna vers un autre jeune homme d'un aspect sérieux, un peu sévère même, Marcel Beaufort, auquel elle adressa un malicieux sourire.

On entendit un pas ferme crier sur le gravier du jardin et un coup de sonnette retentit.

—C'est lui ! s'exclama Geneviève en se précipitant dans le vestibule.

Elle rentra tout émue et annonça :

—Mon frère, le P. Dominique Lorrain.

C'était un homme de haute taille, maigre, un peu courbé, porteur d'une longue barbe noire, l'aspect d'un ascète, les traits énergiques.

Geneviève fit les présentations.

—M. Beauchamps, mon mari. Et elle ajouta avec un sourire : Un écrivain et un orientaliste savant; d'ailleurs je vous l'ai déjà écrit.

—Monsieur l'abbé, soyez le bien-venu sous mon toit, dit Gustave en tendant au prêtre sa belle main grasse.

Le missionnaire en toucha l'extrémité de ses longs doigts nerveux et repondit :

—Ma sœur m'a appris à vous connaître comme le meilleur des hommes.

—Ma fille Célestine continua Geneviève.

—Ma nièce je n'aurai qu'à féliciter votre mère, si elle vous à faite aussi bonne que vous êtes charmante.

La jeune fille rougit jusqu'aux oreilles et baissa ses grands yeux bleus. Elle repondit avec une petite moue qui creusa des fossettes dans ses joues :

—Je crois que maman n'a pas lieu d'être trop meconte de moi.

Le prêtre sourit

—M. Simon Deventer, banquier, un ami de mon mari, dont il a fait la connaissance en Orient.

D'un coup d'œil, le missionnaire remarqua des traits flasques, un teint jaune d'une mauvaise graisse, un nez en bec d'aigle et des yeux clignotants qui lui déplurent.

—J'espère, M. l'abbé, que nous aurons entre nous les même bons rapports qui existent entre Bonchamps et moi.

—Je l'espère ! répondit-il simplement.

—M. Isaac Gorcum neveu de M. Deventer.

Un long jeune homme pâle, à la poitrine étroite, au visage en lame de couteau.

M. Simon trouvant que Mme Bonchamps n'en avait pas dit assez, ajouta :

—Mon neveu, mon fils adoptif, un violoniste d'un talent remarquable, un improvisateur hors ligne, un écrivan d'avenir.

Et il pronança à demi-voix le mot : *Unbeschrien* ! que le P. Dominique entendit et releva.

—Vous dites *unbeschrien* pour écarter le mauvais sort ?

—Oui. Vous l'avez remarqué. C'est la coutume de mes compatriotes, les Hollandais.

—M. Marcel Beaufort, dit Genevieve, le secrétaire de mon mari et... l'ami de la maison, ajouta-t-elle en expliquant ces mots par un regard jeté sur Célestine qui rougit de plus belle, fronça les sourcils et se mit à feuilleter un album de musique d'un air absorbé.

Le prêtre enfonça son regard, brillant comme un reflet de diament, dans les yeux du jeune homme, dont la physionnomie franche, pensive et énergique lui plut. Il lui prit spontanément la main et la lui serra cordialement en disant :

—Nous ferons bon ménage ensemble, je crois.

—Je le désire, mon Père, répondit Marcel d'un ton respectueux.

—A la bonne heure, réplique le missionnaire, voici le premier d'entre vous qui m'appelle mon père, comme le font mes Annamites.

Pendant que Geneviève lui demandait des nouvelles de son voyage, il examinait avec curiosité le cabinet de travail de Bonchamps.

Des flambeaux de bronze représentant des grues posées sur des tortues et tenant une fleur de lotus dans le bec, éclairaient un véritable musée tonkinois.

La table de travail de l'écrivain était formée d'un vaste rectangle d'ébène incrusté de nacre et décoré aux angles d'ornements d'argent. Le P. Dominique reconnut le couvercle d'un cercueil tel qu'on en voit de si nombreux dressés debout au seuil des échoppes de la rue des Menuisiers à Hanoï et dans les grandes villes du Tonkin. C'est en effet l'habitude des enfants anamites d'offrir ce bizarre cadeau à leurs parents, de leur vivant, en témoignage de respect et d'affection.

En pleine lumière, dans un grand panneau, une sorte de tableau-tapisserie où les chairs étaient peintes, où les étoffes véritables s'arrondissaient en bosses capitonnes.

Une femme était représentée accroupie, vêtue d'une longue blouse montant jusqu'au cou et s'ouvrant de côté, en soie brochée bleu noir. Sur les plis des jambes croisées s'étalait on éventail, en opposition avec la teinte sombre du vêtement extérieur, la riche gamme de tons fournis par les blouses extérieures et leurs doublures vert émeraude, rouge, bleu ciel, violet, jaune et blanc, la couleur du dernier *kékouin* remplaçant la chemise.

Les pieds peints contrastaient, au milieu de ce fouillis de couleurs étincelantes, par leur ton d'ambre très prononcé.

La figure présentait une face plate, un nez camus, des yeux étroits et longs, des lèvres ensanglantées par le bétel et des dents laquées d'un noir brillant. Les cheveux noirs et courts étaient ramassés par une sorte de turban.

Les mains sortaient des manches, ornées de bagues, avec des doigts plats au bout, relevés et prolongés par des ongles de six ou sept centimètres.

Sous les blouses sans taille la forme du corps ne se laissait pas deviner.

Autour de la pièce de vastes dimensions, pendaient, le long des murs, des panneaux de bois laqué couverts d'inscriptions en caractères chinois hauts de trente centimètres, peints en rouge ; devant les fenêtres, des stores verts rehaussé de paysages fantastiques aux nuages pourpres et aux arbres bleus, derrière les lamelles desquels on apercevait une doublure de soie rose tendre ; aux portes, des tentures de soie orange où brillaient en relief, brodés en fils d'or, des bonshommes grotesques et des dragons fantastiques.

Au fond de la pièce, un large lit de camp chinois, en bois laqué, d'un brun rouge miroitait avec sa base dorée ornée de moulures en relief,

Dans un enfoncement, un gong de cuivre arrondissait des reflets luisants, pendu à un treteau dont le bois sombre dessinait, à peine visibles, des formes bizarres, coupées d'angles droits, à l'arrête desquels brillaient fugitifs de minces reflets.

Dans les coins, sur des meubles aux formes anguleuses, d'un ton brun rougeâtre, des boites à bords dorés, entrant les unes dans les autres, des statuettes peinturlurées prises à quelque pagode, les unes vernies, les autres couvertes d'une couche de stuc, des brûles-parfums en cuivre, des pots en porcelaine verte, bleue et rouge, des pipes et des boites pour fumeurs d'opium, montaient en étagères jusqu'à des trophées de sabres en forme de cimeterres dont un cordonnet vert enroulé à la naissance de la lame formait la poignée.

Aux angles du plafond, de grands parasols en papier tout ouverts, pendaient des pompons multicolores, immobiles, comme oiseaux minuscules planant au-dessous des poutres saillantes, sculptées en plein bois, d'animaux fantastiques et de plantes bizarres, s'entre mêlant en un fouillis inextricable.

(*A Suivre*)